

nombreux secteurs clés de l'exploitation des ressources naturelles pourront retourner au travail.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## L'ENVIRONNEMENT

### LA DEMANDE DE L'HYDRO-ONTARIO EN VUE D'ACCROÎTRE SES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Elle a trait aux propositions soumises par Hydro-Ontario et dont l'Office national de l'énergie est saisi depuis bientôt une dizaine de jours. J'aimerais d'abord demander au ministre pourquoi le gouvernement s'est montré aussi pusillanime dans ses objections à la demande d'Hydro-Ontario visant à accroître ses ventes d'électricité au New Jersey, laquelle, en fait, multipliera les pluies acides en Ontario et aux États-Unis, alors que la soumission d'Hydro-Ontario était des plus fermes?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Madame le Président, je conteste la supposition implicite que renferme la question du député. La première instance présentée par Environnement Canada à l'Office national de l'énergie était brève, il est vrai, mais elle a été suivie et étayée une semaine plus tard par de volumineux documents et témoignages d'experts, à mon avis, exhaustifs et efficaces.

### L'INSTALLATION DE DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame le Président, si ce marché obtient le feu vert, il en résultera un accroissement des pluies acides causées par les émanations de centrales comme celle de Naticoke, et ces précipitations atteindront directement la Pennsylvanie et le nord de l'État de New York. Comme cela ferait perdre toute crédibilité au sous-comité sur les pluies acides qui a dépensé plusieurs centaines de milliers de dollars tirés du trésor public pour produire un excellent rapport il y a quelques mois, en plus de nous faire perdre notre crédibilité aux États-Unis, quelles mesures le ministre persuadera-t-il le cabinet d'adopter pour s'assurer qu'Hydro-Ontario n'augmentera pas ses exportations d'énergie électrique aux États-Unis avant que le gouvernement fédéral n'ait eu l'assurance que l'on installera des tours de lavage à Naticoke ou dans toute autre centrale électrique en Ontario et qu'au lieu d'augmenter, les pluies acides diminueront effectivement, conformément au vœu émis dans le rapport sur les pluies acides?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Madame le Président, nous avons fait très clairement savoir à maintes reprises que nous nous opposons absolument à cette demande à cause des conséquences que le député a décrites. Nous avons en effet été parfaitement clairs sur ce point la semaine dernière

## Questions orales

en réponse à des questions soulevées à la Chambre des communes. Le député serait sans doute l'un des premiers à se plaindre si je tentais de court-circuiter les procédures déjà établies pour l'audition de ces questions devant l'Office national de l'énergie. Nous y avons défendu notre position aussi bien que possible. Je ne doute pas de la solidité de notre protection. Il nous faut maintenant attendre la décision de l'Office national de l'énergie et, si cela se révélait nécessaire, nous examinerons ensuite les mesures qui pourraient s'imposer.

\* \* \*

## LA MAGISTRATURE

### ON DEMANDE LA NOMINATION D'UNE FEMME À LA COUR SUPRÊME

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Depuis 114 ans que notre pays existe, aucune femme n'a jamais été nommée femme pour siéger à la Cour suprême du Canada. La démission de M. le juge Martland va créer une vacance cette semaine. Considérant que des femmes magistrats se distinguent aux cours supérieures et suprêmes des provinces depuis 1969, le premier ministre saisira-t-il l'occasion qui lui est offerte de nommer une femme compétente, et nous n'en manquons pas, à la cour suprême du Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député a évidemment raison de parler de la façon distinguée dont de nombreuses femmes s'acquittent de leurs fonctions aux cours supérieures et d'appel des provinces et elle se rappellera que presque toutes ont été nommées par notre gouvernement. Elle peut donc être certaine que dans la recherche d'un candidat pour combler la vacance prochaine, nous serons aussi objectifs et ouverts envers les deux sexes que nous l'avons été lors des nominations précédentes.

**Des voix:** Bravo!

● (1500)

### L'INÉGALITÉ DANS LES NOMINATIONS

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, sur les quelque 666 juges canadiens nommés par le gouvernement fédéral, seulement 26 sont des femmes, même si le nombre d'avocates qualifiées a augmenté substantiellement ces dernières années. J'aimerais demander au premier ministre s'il prendra les mesures nécessaires pour corriger l'inéquité de ces nominations. A l'heure actuelle, 96 p. 100 des nominations vont à des hommes contre seulement 4 p. 100 aux femmes. Il a maintenant l'occasion toute désirée de commencer à rétablir l'équilibre, car le nombre de vacances dans la magistrature s'élève actuellement à 23.